



## Délégation aux relations internationales

### Comité Académique des Relations Internationales Scientifiques et Techniques (CARIST)

Réunion du 10 juin 2009

#### Thème : Image scientifique de la France à l'international ; pratiques et propositions

Coordinateur : Guy LAVAL, Vice-président délégué aux relations internationales, Académie des sciences

#### I. État des lieux et stratégie française

- **Élisabeth BARSACQ**, Sous-Direction des échanges scientifiques et de la recherche, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- **Raymond PAMPHILE**, DGRI (Direction générale pour la recherche et l'innovation), Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; coordinateur du groupe "Positionnement international de la Recherche française" dans le cadre de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation.

#### II. Table ronde : Pratiques et propositions

animée par **Édouard BRÉZIN**, Président de la Fondation nationale Alfred Kastler, ancien Président de l'Académie des sciences, avec :

- **Sylvie BALLET**, Responsable de la diffusion de la culture scientifique, ministère des Affaires Étrangères, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats ;
- **Brigitte COUTANT**, Directrice de l'action régionale et internationale, Cité des sciences et de l'industrie ;
- **Anne FAGOT-LARGEAULT**, Académie des sciences,
- **Jack GUICHARD**, Directeur, Palais de la découverte ;
- **Antony MAUVAIS**, Directeur, Fondation nationale Alfred Kastler ;
- **André-Yves PORTNOFF**, Directeur de l'Observatoire de la Révolution de l'intelligence, Futuribles international.

---

### Recommandations

1/ Auprès des chercheurs et des ingénieurs du monde entier, *l'image de la France comme grand pays scientifique reste établie* grâce à un bon palmarès de distinctions, à des réussites nationales, et à une réputation de dynamisme dans les collaborations internationales. Cependant, sous la pression des transformations technologiques, des contraintes environnementales et des inquiétudes sur les ressources, *les sociétés doivent intégrer de plus en plus la science et la technologie à leurs politiques publiques*. En particulier, *la visibilité scientifique d'un pays revêt une importance croissante au plan international*.

2/ *L'attractivité scientifique de la France* fait l'objet d'efforts importants de la part des postes diplomatiques et consulaires. Les *expositions scientifiques itinérantes* peuvent ainsi constituer un levier pour étendre la diffusion de la culture scientifique française vers le grand public et la jeunesse. *Tous les vecteurs possibles doivent être utilisés* pour renforcer l'image de la France comme puissance scientifique de façon à attirer les meilleurs.

3/ *Mais la compétition internationale est intense*, pour attirer les meilleurs esprits à tous les niveaux : étudiants de grande qualité, post-docs, chercheurs confirmés, très courtisés. Il est essentiel de bien s'y placer. Les États-Unis le savent depuis longtemps et ils ont bien joué dans cette compétition grâce à la qualité de leurs universités ; désormais leurs laboratoires reposent très souvent

sur des personnalités créatrices venues du monde entier. *L'Europe a certes des atouts, mais elle est loin derrière les États-Unis et d'autres grands pays*, alors qu'il est *essentiel de s'adapter à cette réalité* de notre temps.

4/ *Les pouvoirs publics français ont maintenant bien identifié cet enjeu* : en témoignent la réorganisation récente du ministère des Affaires étrangères et européennes, et la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI) coordonnée par le MESR. Les mesures spécifiques destinées à un accueil adapté des scientifiques que nous souhaitons attirer au moins pour un temps parmi nous, doivent être *appliquées* : qu'il s'agisse des visas, des permis de travail, des formalités administratives, de l'accueil, de l'accompagnement du séjour, il faut appliquer des procédures adaptées et les directives données à nos services, sans mettre en péril la politique que nous souhaitons instaurer ; et les détails de l'application de ces procédures comptent énormément. Or *les contradictions sont nombreuses* ; une taxe de 1600€ par chercheur invité vient d'être instaurée pour les laboratoires, les contraignant à réduire le volume de leurs échanges. Un scientifique indien de réputation mondiale, invité à donner une Conférence à l'École Normale Supérieure, se voit refuser son visa (mai 2009). Il est certain que ce professeur n'incitera pas ses étudiants à venir faire une thèse chez nous, alors même que nous affichons la volonté de développer nos rapports avec son pays.

Ces problèmes sont identifiés, et il est donc *indispensable qu'une politique cohérente assumée par l'ensemble des administrations concernées soit instaurée*, comme le recommande la SNRI. On ne peut pas, en effet, à la fois afficher une politique d'attractivité et mettre en place des procédures qui ont pour effet de repousser ceux avec qui nous souhaitons travailler.

5/ *Propositions*. Il conviendrait donc de *mettre en pratique une politique volontariste de tous les acteurs*, qui assure des conditions rapides d'adaptation et d'installation, en particulier :

- ✓ en augmentant *les moyens de l'opérateur de mobilité* (pour l'assistance lors de l'entrée sur le territoire), et en faisant également appel, notamment, aux municipalités des villes universitaires ;
- ✓ en améliorant la qualité de *l'accueil* (y compris dans ses aspects familiaux et sociaux) ainsi que sur l'aide pratique (logements, écoles, assurances, etc...), l'une des clés du succès ;
- ✓ en soutenant et en encourageant l'action essentielle d'une organisation comme la *Fondation nationale Alfred Kastler* avec le réseau qu'elle a contribué à mettre en place, et celle d'autres dispositifs régionaux ;
- ✓ en s'assurant de la *valeur des candidatures scientifiques étrangères* ; l'Académie est prête, conformément à ses missions, à jouer son rôle pour contribuer à la garantir ;
- ✓ en assurant aux chercheurs de qualité que nous souhaitons voir travailler régulièrement en France, des *conditions de vie et de carrière au niveau* de celles existant dans d'autres pays, qui ont les mêmes besoins ; en particulier, les *rémunérations* ont souvent du mal à atteindre des niveaux suffisants et les *retraites* envisagées, ne correspondant pas à leurs vœux, découragent parfois les candidats ;
- ✓ en développant la *création de chaires d'excellence*, qui comptent parmi les solutions les plus efficaces, à condition que la situation des chercheurs à *long terme* reste bien définie et suffisamment avantageuse.